

Philippe Varin : « Le dialogue social est un enjeu capital pour la renaissance de l'industrie »

Alors que la conférence sociale s'ouvre lundi 7 juillet, le président du Cercle de l'industrie (1) et ancien président du directoire de PSA Peugeot Citroën estime que la modernisation du marché du travail et du dialogue social est un enjeu capital pour la renaissance de l'industrie en France.



Le président du Cercle de l'industrie Philippe Varin à Paris, le 13 novembre 2013 (AFP PHOTO / KENZO TRIBOUILLARD).

La conférence sociale s'ouvre lundi 7 juillet sous de mauvais auspices, avec une surenchère des menaces de boycott entre patronat et syndicats. N'êtes-vous pas inquiet de l'état du dialogue social en France?

Philippe Varin: La modernisation du marché du travail et du dialogue social est un enjeu capital pour la renaissance de l'industrie en France. La part du secteur manufacturier est passée sous les 10 % du produit intérieur brut, contre 15,5 % en 2000. Or l'industrie finance 85 % de la recherche privée du pays et 80 % de l'exportation. Sans industrie, pas de retour de la croissance.

Il est essentiel qu'il puisse y avoir à la fois des accords au niveau national et au niveau des entreprises. Au niveau national, la loi de juin de 2013 sur la sécurisation de l'emploi a été une étape positive. Elle a notamment permis de faire passer de 30 % à 5 % le nombre de plans de sauvegarde de l'emploi contestés.

Mais elle est insuffisante. Les accords de maintien de l'emploi se sont cantonnés aux entreprises en difficulté. Il faut mettre en œuvre des accords de compétitivité offensifs pour optimiser le triptyque travail, emploi et salaires. Cela doit se faire au niveau des entreprises.

Le patronat a obtenu 40 milliards d'euros d'allègements de charges dans le cadre du pacte de responsabilité. Certains craignent que cela se traduise par des hausses de dividendes ou de salaires, ce qui irait à l'encontre de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Qu'en pensez-vous?

P. V.: Pendant un certain nombre d'années, nous avons augmenté en France les salaires au-delà des gains de productivité. C'est certainement lié à une qualité insuffisante du dialogue social: cela permettait de maintenir la paix sociale. Nous ne pouvons absolument plus poursuivre sur cette route. Dans ce contexte, les accords de compétitivité sont essentiels.

Êtes-vous favorable à l'augmentation du temps de travail, éventuellement par la suppression de RTT?

P. V.: Je ne pense pas qu'il y ait des mesures uniques miracles. Il y a des situations de branches ou d'entreprises. Certaines, qui sont en crise, doivent avoir recours à des accords de compétitivité défensifs. Ça a été le cas l'année dernière dans l'industrie automobile. Là, une flexibilité du temps de travail peut être un élément important, quand on ne veut pas réduire les salaires.

Ne craignez-vous pas que les centrales syndicales soient débordées par leur base, comme cela vient d'être le cas à la SNCF?

P. V.: Ce n'est pas la situation que j'ai pu constater dans les entreprises, en particulier celles qui sont en difficultés et exposées à la concurrence internationale. Nous avons, certes, à faire face à certaines postures de centrales syndicales au niveau national, mais lorsque l'on travaille concrètement sur des accords de compétitivité d'entreprises, elles sont moins de mise. Plus vite on pourra déclencher ces négociations à proximité du terrain, mieux on se portera.

Concrètement, que faut-il faire?

P. V.: Dans les entreprises, il est nécessaire de passer beaucoup de temps pour expliquer la situation en détail et en toute transparence. Chez PSA, pour obtenir l'accord social d'octobre 2013, nous avons procédé à une mise à plat complète avec 17 séances d'explication de la situation du groupe – une par semaine.

Des accords de compétitivité dans les entreprises et les baisses de charges liées au pacte de responsabilité peuvent-ils être suffisants pour sortir la France de ses difficultés?

P. V.: Le pacte de responsabilité est indispensable, il faut le saluer et le soutenir. Mais il faut avoir à l'esprit que lorsqu'il sera réalisé – au mieux en 2017 –, il ne permettra que de réduire de 30 % l'écart défavorable de 115 milliards d'euros sur les prélèvements obligatoires entre la France et l'Allemagne.

Je ne dis pas qu'il faut aller plus loin immédiatement dans la réduction de la dépense publique – cela sera nécessaire un jour, mais ce n'est pas le sujet du moment, car la priorité doit être donnée à la rapidité d'exécution. Mais cela oblige à travailler sur les deux autres initiatives en parallèle: la modernisation du marché du travail et du dialogue social, et l'amélioration de l'attractivité du pays.

Recueilli par Vincent de Féligonde

(1) Le Cercle de l'industrie rassemble les 35 plus grands groupes industriels français.

